

Pour plus de  
renseignements  
demandez-nous conseil.



Clinique Vétérinaire des Gratte-ciel  
Drs Maubant et Dunoguiez  
135 Cours Emile Zola  
69100 Villeurbanne  
04 78 84 46 70

## L'acquisition d'un nouveau compagnon



**FICHE CONSEIL**

# REPRODUCTION ET DIFFUSION INTERDITES

Un animal, n'est pas un "jouet", mais un être vivant qui a des besoins et qu'il faut respecter.

L'animal de compagnie présent dans notre quotidien nous apporte joie et affection.

## Dans certains cas, il est "indispensable" :

- ☹ Pour des personnes âgées ou des personnes seules qui n'ont pour raison de vivre que leur compagnon,
- ☹ Pour des personnes handicapées (chien guide d'aveugle etc...)

Malgré toutes les joies qu'il nous procure, décider d'adopter un animal c'est adopter aussi certaines contraintes.

## Avant d'acquérir un animal, il faut penser à :

- ☹ une vie commune d'au moins 10 ou 15 ans (en moyenne chez le chien et le chat, mais moins pour les rongeurs ou oiseaux).
- ☹ bien s'informer avant l'acquisition sur le bien-être et l'éducation de son compagnon.

Ainsi, connaître les bases de la psychologie du chien et du chat permettra de mieux leur 'parler' et d'éviter des erreurs par exemple sur l'apprentissage de la propreté, sur l'alimentation...

- ☹ bien choisir, suivant son mode de vie, son compagnon (chien, chat, oiseaux, lapin, hamster, gerbille, poissons etc...).

Par exemple, si vous partez à 7H du matin et rentrez à 20H le soir, il vaut mieux éviter d'adopter un chien qui souffrirait trop de vos absences. Le chien est en effet un animal 'social', c'est à dire qu'il vit par les relations avec les autres individus (le maître ou d'autres animaux). Un chien laissé seul plus de 4 heures aura beaucoup de mal à le supporter. Le chat, par contre, est un animal 'territorial' qui s'adaptera beaucoup mieux à l'absence du maître. Celle-ci reste toutefois indispensable.

De même, si vous êtes sportif, choisissez un chien qui pourra vous suivre. A l'inverse, si vous cherchez du calme, évitez certaines races comme le Boxer par exemple, beaucoup trop turbulent.

- ☹ le(s) sortir plusieurs fois par jours (chiens)
- ☹ changer sa (ses) litière(s) très régulièrement (chat, rongeur, oiseau), eau pour les poissons,

☹ aux vacances : peut-on l'amener avec nous ? sinon qui le garde ?...

Le nombre d'animaux abandonnés au moment des départs en vacances est malheureusement encore très important. Y penser dès le début est la plus efficace des préventions.

## Enfin, il faut penser au coût engendré par l'acquisition d'un animal de compagnie :

- ☹ L'alimentation : croquettes, boîtes, viande...
- ☹ Les accessoires : panier, cage, collier, laisse, gamelles, litières...
- ☹ Le toilettage
- ☹ Les frais vétérinaires : vaccinations, maladies...

En conclusion, l'acquisition d'un nouvel animal de compagnie doit avoir été murement réfléchi. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à trouver le compagnon qui vous conviendra le mieux.